

ANDELOT

Entretien d'une partie du Rognon

Le Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) a été créé le 20 décembre 2016, issu de la fusion de plusieurs syndicats. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Rognon et ses affluents sont également gérés par le SMBMA (transfert de compétence de la communauté de communes Meuse-Rognon). Les travaux d'entretien du Rognon ont débuté le 6 septembre. Ils ont pris fin vendredi 1^{er} octobre. Le tronçon considéré allait de l'abbaye de la Crête à Andelot. Le montant des travaux pour l'entretien de ce tronçon du Rognon est de 31 700 € TTC. La TVA sera remboursée, à tout le moins en très grande partie. De plus, la somme énoncée sera atténuée par les subventions sollicitées. Il a été précisé que ces travaux ne sont pas à la charge des propriétaires riverains.

Nature des travaux

Les principales actions ont porté sur : l'abattage préventif des arbres situés en bordure de rive et risquant, par leur chute, de provoquer une dégradation importante de la rivière ; l'abattage des arbres trop vieux n'assurant plus un équilibre biologique de la ripisylve (certaines essences supportent mal des diamètres trop importants, le saule a donc été coupé avant de dépérir pour conserver ainsi toute sa faculté de rejeter et de fournir des se-



Il a été procédé à l'abattage de saules.

mences) ; l'élagage n'a été pratiqué qu'en présence de branches de fort diamètre (les branches basses offrent des abris indispensables, des zones de nourriture pour les poissons), il a donc été très limité.

Le SMBMA procède à une reconnaissance annuelle du tronçon à traiter pour relever les travaux à mener. Cette reconnaissance s'effectue généralement entre janvier et mai et à pied le long des berges. Ainsi, pour 2022, le tronçon ciblé, toujours du Rognon, ira de l'abbaye de la Crête à Bourdons-sur-Rognon, une logique dans la continuité.



Un broyeur a également été mis en œuvre.